

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

|                |    |
|----------------|----|
| Effectif légal | 15 |
| En exercice    | 15 |
| Présents       | 13 |
| Votants        | 13 |

Déclaration  
d'Intention  
d'Aliéner

L'an deux mille dix ;

Le 18 Janvier à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 13/01/2010

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – HEURA – AUDIBERT – BENABEN – FASOLA – FOURNY – KAIL - LACROIX – ROBERT - YACOUB

EXCUSES : Mesdames BEUCHE et DE LA ROCCA

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

Monsieur DUJON, 2<sup>nd</sup> Adjoint, présente la D I A relative à la parcelle énumérée ci-dessous :

Propriétaires : M. PIGNET Didier et Mme FOLLET Monique.

Acquéreur : Consorts CHIARAMONTE

Désignation du bien : Terrain non bâti Superficie du bien : 15 a 00 ca (1500 m<sup>2</sup>)

Prix : 185 000 euros HT + 10 000 euros TTC (commission d'agence)

Adresse : 656 Route de la Redoute ; Lieu dit : La Pomète 06510 LE BROC

Section cadastrale : B 1474.

Aucun droit de préemption n'est exercé par la commune.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée  
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

LA MAIRE,  
Emile TORNATORE



Et ce par : - Voix pour : 13  
- Voix contre : 0  
- Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 26/01/10, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 26/01/10. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication